école nationale supérieure d'architecture de **paris-belleville**

diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA)

Architecture et projet urbain

présentation

Le DSA Architecture et projet urbain - mention architecture des territoires - est un diplôme post-master qui prépare aux métiers de l'urbanisme et offre deux filières, projet et recherche, cette dernière pouvant mener au doctorat.

objectifs

L'objectif prioritaire de la formation est l'acquisition de compétences nécessaire à « l'intelligence spatiale des grands territoires » par la maîtrise des outils de projet et de recherche.

programme

- Formation de 18 mois (avec un volume horaire encadré de 900 h et un volume équivalent de travail personnel) : semestres 1 et 2 d'enseignements - semestre 3 de mise en situation professionnelle (MSP de 500 h à 600 h) et d'élaboration d'un projet de fin d'étude (orientation : projet ou recherche)
- Crédits : 90 ECTS (European Credit Transfer System)
- 2 jours d'enseignement par semaine (jeudi et vendredi), nécessitant un travail personnel
- 3 semaines intensives au démarrage du semestre 1 et 2

La formation s'organise autour de

- 4 thèmes principaux : la très grande échelle de projet, les enjeux environnementaux, l'économie et le montage des projets, les flux et les mobilités.
- 2 territoires explorés successivement aux 1er et 2e semestres :

— la métropole parisienne ; 2 semaines d'atelier d'intensif en région parisienne en début de semestre en partenariat avec l'Institut Paris Région,

— les métropoles d'Asie Pacifique : 3 semaines d'atelier en Asie du sud-Est en partenariat avec des universités étrangères.

public concerné

Les DSA s'adressent aux titulaires d'un diplôme d'architecte français ou étranger ou d'un autre diplôme (niveau Bac+5) si les compétences acquises permettent de suivre la formation (notamment un diplôme d'ingénieur, de paysagiste ou d'urbaniste).

procédure d'admission

Le dossier de candidature est à déposer sur le portail admission.archi.fr du **5 mai au 15 juin 2025**.

plus d'informations

www.paris-belleville.archi.fr
Rubriques Formations/spécialisations

contact

Christine Belmonte, responsable de la formation
Ⓜ christine.belmonte@paris-belleville.archi.fr Ⓣ 01 53 38 50 60

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté Égalité Fraternité

PARIS EST SUP